

LE 13 JANVIER 2014

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARGUERITE**

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal tenue à l'édifice municipal ce treizième jour de janvier de l'an deux mil quatorze, à dix-neuf heures trente, à laquelle sont présents :

Le maire : Mme Adrienne Gagné  
Les conseillers: M. Pierre Trudel M. Hertel Vaillancourt  
M. Robert Normand M. Guy Rhéaume  
Mme Brigitte Brochu M. Émile Nadeau

formant corps entier du conseil.  
Mme Nicole Chabot, secrétaire-trésorière

**OUVERTURE DE LA SESSION**

Le maire demande un moment de recueillement et procède à l'ouverture de la session.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Les procès-verbaux des 2 et 11 décembre 2013 sont adoptés à l'unanimité. Les membres du conseil ont reçu une copie des procès-verbaux quelques jours avant la présente session.

**APPROBATION DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE DÉCEMBRE 2013**

Secteur d'activités	Budget 2013	Mois courant	Cumulatif	Disponibilité
Administration				
Sécurité publique	222 776 \$			
Transport routier	422 587 \$			
Hygiène du milieu	249 177 \$			
Industrie & Commerce	58 043 \$			
Loisirs et culture	67 800 \$			
Frais de financement	138 016 \$			
Remb. en capital	474 490 \$			
Investissements prévus	557 440 \$			
<b>Total dépenses</b>	<b>2 447 000 \$</b>			
<b>Revenus</b>	<b>2 447 000 \$</b>			

À noter qu'une liste détaillée des factures approuvées par le conseil est disponible à la réception de la municipalité, et ce, dès le lendemain de la réunion du conseil.

**CORRESPONDANCE**

- ↳ L'École l'Étincelle nous sollicite pour une commandite dans la publication de leur journal scolaire \*C'est arrivé à l'école\* **acceptée**
- ↳ Un montant de 300\$ nous a été transmis du comité Lien-partage pour compensation de l'utilisation des poêles et cuisines lors de la fabrication des pâtés et tartes en décembre dernier.
- ↳ La MMQ nous mentionne qu'une ristourne de 4 672\$ nous sera versée en janvier 2013.
- ↳ Un montant de 7 288,75\$ provenant de la MRC nous a été acheminé concernant la redevance pour l'élimination des matières résiduelles et la compensation pour la collecte de 2012.
- ↳ Notre demande de transfert de la TECQ (taxe d'accise sur l'essence) du poste d'eau potable aux travaux du rang St-Louis a été acceptée par le Ministère.

- ↳ Le certificat d'autorisation pour l'aménagement de la prise d'eau sèche du rang Ste-Suzanne nous a finalement été transmis.
- ↳ Dossier permis d'exploitation de gravière : -M. Michel Chabot nous mentionne qu'il n'a pas besoin d'autorisation vu qu'il n'exploite, ni ne vend de matériel.
  - Ferme Bernard Roy : documents datant des années 1990, fait les démarches pour renouveler son permis.
  - Eugène Nadeau : m'acheminera les documents du MAPAQ d'ici peu

#### **PERMIS ACCORDÉS**

Aucun permis émis pour le mois de décembre. Un tableau des permis émis depuis les 10 dernières années est déposé.

#### **01-01-2014 DEMANDE À LA CPTAQ/ DOSSIER CARRIÈRE NOUVELLE-BEAUCE**

Il est proposé par Hertel Vaillancourt et résolu à l'unanimité de recommander la demande de Carrière Nouvelle-Beauce inc. afin d'agrandir une aire d'exploitation pour permettre de poursuivre l'exploitation d'une butte de roc, l'installation d'une unité de concassage / tamisage ainsi que le traitement des agrégats sur une partie du lot 4 084 022 incluant l'utilisation d'une voie d'accès existants autorisée au dossier n° 401106, le tout sur une superficie de 4.345 ha. La présente demande ne contrevient pas à la réglementation municipale.

#### **02-01-2014 MANDAT AU COMITÉ DU 175<sup>E</sup>**

ATTENDU QUE notre municipalité fêtera ses 175 années d'existence en 2015;

ATTENDU QU'un comité principal s'est formé regroupant une dizaine de personnes qui se sont réparti les tâches en formant des sous-comités;

ATTENDU QUE pour pouvoir prendre des engagements, le comité du 175<sup>e</sup> a besoin d'un mandat clair de la part du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Normand et résolu unanimement que le conseil mandate le comité du 175<sup>e</sup> afin de :

- Préparer, présenter et superviser une programmation des festivités;
- Trouver des moyens de financement;
- Réserver les groupes ou personnalités marquantes pour les fêtes;
- Effectuer toute autre tâche connexe pour le succès des fêtes.

#### **03-01-2014 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT SUR LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, entrée en vigueur le 2 décembre 2010, avait imposé aux municipalités locales de se doter d'un code d'éthique et de déontologie applicable aux élus municipaux ;

ATTENDU QUE selon l'article 13 de la Loi sur l'éthique, toute municipalité doit adopter un code d'éthique et de déontologie révisé qui remplace celui en vigueur, avec ou sans modification;

À CES CAUSES, avis de motion est donné par Guy Rhéaume, qu'à une session subséquente du conseil de la municipalité, il sera présenté pour adoption un règlement révisé sur le code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux.

De plus, cet avis de motion est accompagné d'une dispense de lecture et une copie du projet de règlement est remise aux membres présents.

#### **LOCATION DES SALLES/FÊTES 2014-2015**

Après le tirage au sort, la location des salles pour la période des fêtes 2014-2015 sera comme suit :

	Salle du bas	Salle du haut	Chalet des loisirs
<b>Décembre 2014</b>			
<b>24</b>			Famille Bégin
<b>25</b>	Anselme Fournier	Famille Cliche	Marc Gagnon
<b>27</b>	Famille Pomerleau	Famille Blais	Armand Bégin
<b>28</b>			Antoinette Chabot
<b>31</b>	Famille Carbonneau	Famille Bilodeau	Famille Deblois
<b>1 janvier 2015</b>	Ginette Bisson	Famille Normand	Famille Couture
<b>3 janvier 2015</b>			Louissette Bégin

#### **04-01-2014 INDEXATION DU COÛT DES SALLES**

Il est proposé par Emile Nadeau et résolu unanimement que le conseil ajuste le coût des salles municipales selon un pourcentage de 2% comme suit :

- salle du haut            passe de 161,00 \$ à 164\$ taxes incluses
- salle du bas            passe de 99,00 \$ à 101,00\$ taxes incluses
- salle du conseil        passe de 56,00 \$ à 57,00\$ taxes incluses
- salle loisirs            passe de 104,00 à 106,00\$ \$ taxes incluses

\*\*Maintenant avec toute location de salle, il faut se procurer un permis de boisson à la Régie des alcools des courses et des jeux. Le numéro de permis sera exigé lors de la remise de la clé.

#### **05-01-2014 INDEXATION DES SALAIRES**

Il est proposé par Pierre Trudel et résolu unanimement

- qu'en date du 1<sup>er</sup> janvier 2014 le salaire des élus et des employés concernés soit indexé de 2%.

#### **SIGNATURE DE REGISTRE DU RÈGLEMENT N° 418**

Lors de la tenue de la signature de registre tenue sur la période du 3 au 11 décembre dernier, aucune signature n'a été enregistrée. Alors le règlement n° 418 est réputé approuvé. *Envoi à la MRC pour avis de conformité*

#### **06-01-2014 ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 419**

Sur la proposition de Brigitte Brochu et résolu à l'unanimité que le règlement N°419 concernant les taux de taxes et tarifs pour l'exercice financier 2014 et ses conditions de perception soit et est adopté.

#### **07-01-2014 ADOPTION DU DE RÈGLEMENT N° 420**

Sur la proposition de Robert Normand et résolu à l'unanimité que le règlement N°420 soit et est adopté.

#### **08-01-2014 ADOPTION DU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT N° 421**

Sur la proposition de Guy Rhéaume et résolu à l'unanimité que le premier projet du règlement N°421 soit et est adopté.

#### **09-01-2014 REPRÉSENTANTE AU CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES**

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement :

- que le mandat de Madame Adrienne Gagné soit renouvelé comme représentante de la municipalité de Ste-Marguerite auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBPCNCA) pour notre municipalité.
- que Madame Michelle Lavoie soit nommée responsable de la bibliothèque La Bouquine en remplacement de Madame Adrienne Gagné.

**10-01-2014 PROJET DE PLANCHE À ROULETTES (SKATE)**

Il est proposé par Brigitte Brochu et résolu unanimement d'appuyer le projet d'élaboration d'un terrain de planche à roulettes ainsi que l'amélioration du terrain des loisirs, de mandater le coordonnateur en loisirs, M. Turgeon, afin de préparer la demande de subvention au niveau du pacte rural.

**11-01-2014 DEMANDE DE L'EXAMEN DU PROTOCOLE DU SERVICE POSTAL CANADIEN**

ATTENDU QU'en 2014, le gouvernement fédéral reverra sa façon de gérer le service postal public en effectuant un examen du Protocole du service postal canadien;

ATTENDU QUE Postes Canada se prépare à l'examen en faisant campagne en faveur d'importantes réductions de service;

ATTENDU QUE Postes Canada a déjà procédé à une énorme réduction de services enfermant ou en réduisant la taille de bureaux de poste publics, en éliminant la livraison à des boîtes aux lettres rurales et en réduisant le nombre de boîtes aux lettres publiques;

ATTENDU QUE Postes Canada et le gouvernement fédéral devraient tout faire en leur pouvoir pour éviter des compressions additionnelles dans le cadre de l'Examen du Protocole et devraient plutôt faire face aux questions financières en offrant, à l'instar de nombreuses autres administrations postales partout dans le monde, de nouveaux services générateurs de revenus, y compris des services financiers lucratifs comme le paiement des factures, des services liés aux assurances et des services bancaires;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Ste-Marguerite écrive une lettre à la ministre responsable de la Société canadienne des postes pour demander que le gouvernement fédéral, durant l'examen du Protocole, prenne en considération des manières novatrices de générer des revenus postaux, y compris la prestation de services financiers comme le paiement des factures, des services liés aux assurances et des services bancaires.

**12-01-2014 AMÉLIORATION DU PROTOCOLE DU SERVICE POSTAL CANADIEN**

ATTENDU QU'en 2014, le gouvernement fédéral reverra sa façon de gérer le service postal public en effectuant un examen du *Protocole du service postal canadien*;

ATTENDU QUE la population a parfaitement le droit de se prononcer sur les questions touchant le service postal public;

ATTENDU QUE le Protocole actuel comporte de sérieux problèmes qui doivent être réglés;

ATTENDU QUE le gouvernement pourrait se servir de l'examen du Protocole pour réduire les obligations de Postes Canada en matière de service, ou pourrait même préparer le terrain à la privatisation ou à la déréglementation du service postal;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Ste-Marguerite écrive une lettre à la ministre responsable de la Société canadienne des postes pour lui demander : 1) que la population puisse faire valoir son point de vue durant l'examen du Protocole du service postal canadien; 2) que le Protocole soit amélioré au moyen des mesures suivantes :

- faire en sorte que le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés dans des petites villes ou en région rurale protège le caractère public des bureaux de poste;
- supprimer les nombreuses exceptions que prévoit le Protocole relativement à la fermeture des bureaux de poste visés par le moratoire;
- prolonger le processus de consultation sur la fermeture éventuelle de bureaux de poste et rendre ce processus et le moratoire plus transparents;

- mettre en place un ombudsman indépendant qui aurait la responsabilité de déterminer si Postes Canada a satisfait ou non aux exigences du Protocole;
- établir un processus décisionnel raisonnable, uniforme et démocratique relativement aux modifications à apporter au réseau postal et au réseau de livraison (fermeture ou réduction de la taille des bureaux de poste publics, retrait de boîtes aux lettres rurales, etc.) à la suite de consultations avec la population et d'autres intervenants.

#### **DIVERS**

- Transport d'eau

#### **Période de questions**

Le maire répond aux questions de l'assemblée.

**Je**, soussignée, **Nicole Chabot**, secrétaire-trésorière, certifie et déclare que l'argent pour les dépenses autorisées et acceptées, lors de cette séance, est disponible.

#### **13-01-2014 CLÔTURE DE LA SESSION**

Sur la proposition de Brigitte Brochu, il est résolu à l'unanimité que la session soit levée à 20h35.

\_\_\_\_\_  
Adrienne Gagné, Maire

\_\_\_\_\_  
Nicole Chabot, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

